

- **à partir du mardi 10 avril jusqu'au vendredi 15 juin, en semaine, de nuit et de jour** (travaux de démolition et de reconstruction du pont de l'avenue de la Reine). Une quinzaine de nuits seront nécessaires à la démolition du pont. En outre, entre ces deux dates, le **pont sera fermé à la circulation** (à l'exception des week-ends des 26-27-28 mai, des 2-3 juin et des 9-10 juin). Une déviation sera mise en place.

Nous sommes conscients des désagréments que ces travaux peuvent provoquer, et restons à votre entière disposition pour répondre à vos questions au numéro gratuit **0800 55 000** (tous les jours de 7h à 22h) ou à l'adresse mail **info.projets@infrabel.be**.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Cordialement,

La cellule Info Riverains
Aurélie Denoiseux





Des travaux ferroviaires près de chez vous

Toutes les informations pratiques

Chère Madame, Cher Monsieur,

Infrabel, le gestionnaire de l'infrastructure ferroviaire belge, vous informe par la présente **des travaux de nuits et de week-end** que nous effectuerons **durant le mois d'avril 2012** sur les communes de **Hoeilaart, La Hulpe et Overijse**.

Nous poursuivons les travaux de caténaires, de signalisation et de voies, qui se déroulent depuis le début de cette année 2012 sur les voies existantes.

Ces travaux se font à l'avancée dans la **zone de Bakenbos** (zone comprenant le Chemin de Hoeilaart, la Drève des Lilas, le Clos de la Queue du Pigeon et Bakenbos).

L'ensemble de ces travaux de caténaires, de signalisation et de voies auront lieu les **nuits** (de 22h à 6h) du :

- **lundi 2 avril au vendredi 6 avril 2012 inclus,**
- **lundi 16 avril au vendredi 20 avril 2012 inclus,**
- **lundi 23 avril 2012 au vendredi 27 avril 2012 inclus,**
- **vendredi 27 avril au dimanche 29 avril 2012 inclus.**

Nous effectuerons également des travaux dans le cadre du chantier RER de La Hulpe aux dates suivantes:

- **durant les nuits du lundi 2 (22h) au samedi 7 avril (6h), du lundi 9 (22h) au samedi 14 avril (6h), du lundi 16 (22h) au samedi 21 avril (6h) et du lundi 23 (22h) au samedi 28 avril (6h)** (pose des éléments en béton constituant les murs verts),